

INSTANCES DE TRAVAIL 2018/2019

Instances	Objectifs
Comité de pilotage Inspecteur-tri-que de circonscription, Principal(e), IA – IPR, coordonnateur- trice, directeurs-trices, partenaires et invités	- 2 rencontres par an - Définition des priorités du réseau pour l'année à venir - Bilan des actions dans le cadre des priorités - Travail avec les partenaires
Conseil Ecole Collège Enseignants du 1 ^{er} et 2d degré	- 2 rencontres par an (2 fois 1 heure 30) - Diagnostic partagé sur un point de l'Éducation Prioritaire - Outils de liaison – Bilan des actions et perspectives - Travail en appui avec les autres instances Dates : 27 novembre 2018 – 7 mai 2019
Conseil de cycle 3 Enseignants du cycle 3 (CM1 – CM2 – 6 ^{ème})	2 rencontres par an (2 fois 3 heures) - Gestion de l'hétérogénéité, de la difficulté scolaire outils dans les classes et outils de suivi/ PPRE passerelle - Outils d'évaluation - Préparation de l'Observatoire des pratiques en Education prioritaire sur la production d'écrits Dates : 16 janvier 2019 + à déterminer
Observatoire des pratiques en Éducation prioritaire	« La production d'écrits des élèves et la production d'écrits des écoles et collèges en éducation prioritaire à destination des fam- illes » Jeudi 24 Janvier 2019 toute la journée

Ressources et références :

- Référentiel pour l'éducation prioritaire
- Circulaire n° 2014-077 « Refondation de l'Éducation Prioritaire du 4 juin 2014.
- BO n°17 du 23-4-2015, relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- BO spécial du 26 mars 2015 : programme d'enseignement de l'école maternelle (Cycle 1)
- BO spécial n°11 du 26 novembre 2015 Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)



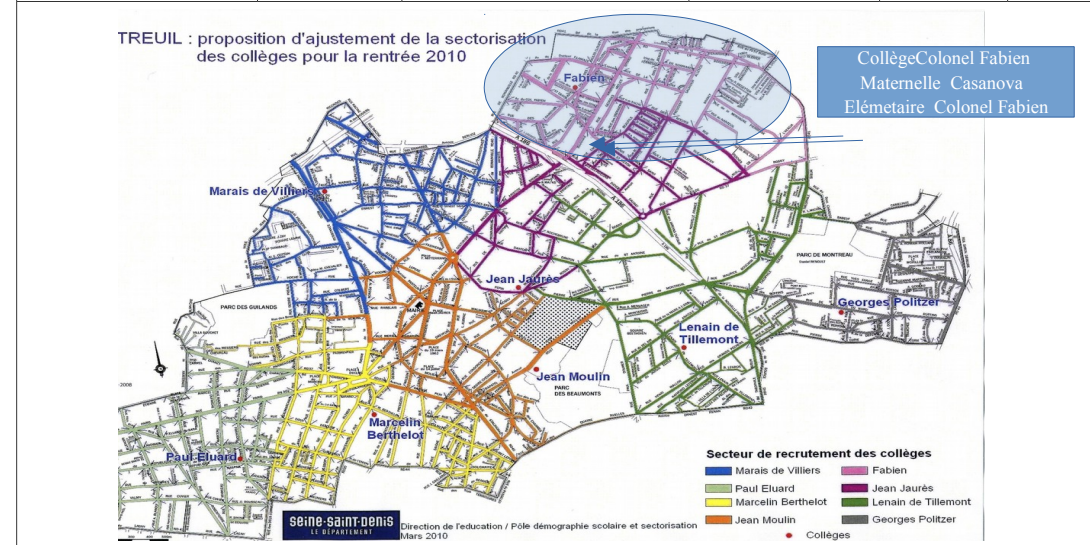
REP Colonel FABIEN – Montreuil

Collège Colonel FABIEN -Ecole Élémentaire Colonel FABIEN Ecole
Maternelle Danielle Casanova

- ➔ 523 élèves (2d degré 404 /1er degré 565)
- ➔ 69 d'enseignants (1^{er} degré 27 – 2d degré 45)
- ➔ 1 ULIS – 1 UPE2A/NSA –1 UPE2A- CHAM
- ➔ Sensibilisation à l'italien en élémentaire
- ➔ Résultat DNB : 83%

➔ Orientation post 3^{ème} / 2de Gale et technologique :60 %

Etablissement	téléphone	Adresse	Direction	Nb de cl	Elèves
Collège Colonel Fabien	01 48 58 34 98	81 Avenue du Colonel Fabien,	M. Kaufmann Mme Tamboura	22 + ULIS 2 UPE2A	523
EE Colonel Fabien	01 48 70 61 89	162 Boulevard Aristide Briand	Mme Schramm	12 + 1CLIS	309
EM Danielle Casanova	01 42 87 40 06	1 Rue Danielle Casanova	Mme Harry	9 + 1 TPS	225



Distribution des PCS 2015/2016

Catégorie	Nombre
Cadres supérieurs et enseignements	19.9
cadres moyens	9.2
Employés, artisans commerçants et agriculteurs	32.4
Ouvriers et inactifs	31.1
non renseignés	7.4

PRIORITÉS DU RÉSEAU COLONEL FABIEN

2016 – 2019

PRIORITE 1

Garantir le lire, dire, écrire, parler et enseigner plus explicitement les compétences pour assurer la maîtrise du socle

DIRE, ECOUTER, REFORMULER, COMMUNIQUER, DEVELOPPER UN POINT DE VUE,

● Un enseignement structuré et explicite de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle et se poursuit tout au long de la scolarité à travers différentes situations d'apprentissages.

APPREHENDER LES COMPETENCES ET LES CONNAISSANCES DANS DES SITUATIONS QUI DONNENT DU SENS AUX APPRENTISSAGES

● Travailler les notions dans des situations qui donnent du sens aux apprentissages (explicitement), qui permettent aux élèves d'apprendre à mobiliser les savoirs et les savoir-faire, à se confronter à une activité de recherche.

● Favoriser le travail de groupe ou en binôme pour confronter les démarches intellectuelles.

● Prendre en compte l'erreur comme une étape source d'enseignements pour tous.

DECLISOINER, CO-CONSTRUIRE, CO-INTERVENIR, TRAVAILLER EN PROJET INTERDISCIPLINAIRES OU INTER NIVEAUX

● Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés à l'analyse des pratiques, des effets des démarches d'enseignement (ex oral) dans le quotidien des enseignements.

● Permettre de diversifier les organisations pédagogiques proposées aux élèves.

PRIORITE 2

Conforter une école bienveillante et exigeante

ACCOMPAGNER LE TRAVAIL PERSONNEL DES ELEVES

● Apprendre à apprendre : Engager une réflexion didactique sur les procédures pour apprendre (méthodologie, copier un texte, mémoriser, réviser une leçon...).

RENFORCER LE TRAVAIL EN EQUIPE DANS L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DE LA GRANDE DIFFICULTE

● Permettre une approche partagée et la mise en place d'actions pour remédier aux difficultés observées (PPRE pour chaque élève qui le nécessite,...).

● Créer des plages horaires inscrites dans l'emploi du temps pour organiser le GPDS, les commissions de suivi, ...

EVALUER

● L'évaluation valorise l'investissement, le travail et les progrès des élèves de la maternelle au collège.

● Une évaluation qui repose sur des objectifs clairs partagés avec les élèves.

● Des bulletins scolaires qui explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.

ORIENTER

Renforcer le parcours individualisé des élèves pour construire une orientation de qualité, choisie et exigeante pour tous.

AMENER LES ELEVES A PARTICIPER D'AVANTAGE A LA VIE DE LEUR ETABLISSEMENT

● Mener des actions autour de l'autonomie, la responsabilisation des élèves, afin d'agir sur le climat scolaire et favoriser le vivre ensemble et le devenir citoyen.

PRIORITE 3

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires

AMELIORER LA COMMUNICATION, L'INFORMATION, LA LISIBILITE DU PARCOURS SCOLAIRE

● Réflexion sur la place des parents à l'école pour une meilleure collaboration au service de la réussite des élèves (chercheurs, espaces dédiés aux parents, organisation de journées portes ouvertes, de classes ouvertes,...).

COOPERER AVEC LES PARTENAIRES

● Renforcer les partenariats pour une meilleure prise en charge de l'élève dans sa globalité.

PRIORITE 5

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES NOUVEAUX PERSONNELS

● Des dispositifs d'accueil des nouveaux personnels pour faciliter leur prise de fonction sont mis en place (livrets ressources locales, tutorat, accueil de début d'année collectif, individualisé, point d'étape,...)

FORMATION CONTINUE

● Le projet de réseau exprime les besoins en formation /accompagnement remontés par les équipes.

● Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans chaque réseau.

PRIORITE 4

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

CREER UN COLLECTIF DE TRAVAIL AUTOUR DES INSTANCES EXISTANTES (CONSEIL DE CYCLE, CONSEIL ECOLE-COLLEGE,...)

● Organiser le travail du Conseil Ecole Collège (CEC),
● Créer des temps pour construire la continuité pédagogiques du cycle 3.
● Renforcer la continuité pédagogique et éducative maternelle / élémentaire

PRIORITE 6

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux.

PILOTAGE ET FONCTIONNEMENT DU RESEAU

● Un comité de pilotage qui associe tous les partenaires qui se réunit deux fois dans l'année.
● Rencontres régulières du chef d'établissement, de l'IEN ou de leurs représentants et des directions d'écoles.
● Le projet de réseau est établi à partir des orientations du référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pendant 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.

GARANTIR LA CONTINUTE PEDAGOGIQUE DE LA MATERNELLE AU COLLEGE

● Des projets d'établissement et d'écoles qui intègrent les axes du projet de réseau

EVALUATION

● Des tableaux de bord sont développés.
● Des suivis de cohortes sont établis avec le CIO.

VALORISATION DU TRAVAIL ET COMMUNICATION

● Valoriser et promouvoir les spécificités des établissements, les actions et projets : *Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année, communication via les sites institutionnels, cérémonie qui associe les parents (DNB).*